

---

*Direction générale de la mer  
et des transports*

**Délégation de signature du 21 février 2005  
de Mme Joëlle Bougeard**  
NOR : *EQUT0610957X*

Le directeur du département de la communication, M. Alligner (Gilles), délègue à Mme Bougeard (Joëlle) les pouvoirs de signature suivants exercés en toutes circonstances consécutives à l'indisponibilité du directeur de la communication :

- signer les contrats de travail simplifiés des intervenants du spectacle.

G. Alligner